



Québec, le 19 septembre 2025

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/25-323

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande faite en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Copie de toute évaluation des facteurs relatifs à la vie privée réalisée depuis le 22 septembre 2023 jusqu'au 7 août 2025.

Vous trouverez ci-annexé les documents détenus pouvant répondre à votre demande.

Une décision distincte vous a été ou vous sera transmise par le ministère de l'Éducation en réponse à la demande identifiée au numéro 23-322.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc
p. j. 3

EXPÉRIMENTATION M365 COPILOT

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

Ministère de l'Enseignement supérieur

Date du document : 25 avril 2025

Dernière révision : 16 juillet 2025

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION		
Nom du responsable	Kareen Dostie	
Titre et/ou responsabilité	Conseillère en protection des renseignements personnels	
Direction et/ou service	Direction de l'accès à l'information et des plaintes	
Coordonnées	protection-renseignements-personnels@education.gouv.qc.ca	
AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ÉVALUATION		
Nom	Titre	Organisation
Alexandre Joly-Lavoie	Conseiller à la transformation numérique	DGTRNI (MES)
Abdoul Diallo	Étudiant à la vieille	DPVAC (MES)
Ingrid Barakatt	Directrice DAIPRPE	MEQ/MES
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
DESCRIPTION DU PROJET		
Description sommaire	- Déploiement et l'adoption d'un nouvel outil d'intelligence artificielle (IA), soit M365 Copilot. Les 3 objectifs du projet : - Assurer une vue d'ensemble des expérimentations en cours dans l'administration publique et le développement d'une méthodologie commune - Assurer un partage des résultats afin d'optimiser les efforts et les investissements consacrés aux expérimentations - Prendre en compte les résultats pour préciser les lignes directrices sur les outils d'IA générative Plusieurs tâches spécifiques seront réalisées à l'aide de Copilot: ✓ Recherche documentaire : identifier les sujets clés et explorer différents aspects d'une problématique. ✓ Synthèse documentaire : résumer efficacement de longs rapports ou articles, afin d'en extraire rapidement les informations essentielles. ✓ Création de tableaux, schémas et graphiques : structurer l'information pour faciliter la comparaison, l'analyse et la visualisation des données. ✓ Analyse et structuration : élaborer une trame argumentative, organiser les notes et les données, et vérifier la compréhension de documents ou de textes législatifs complexes. ✓ Rédaction de rapports : optimiser la formulation, condenser l'information et générer des ébauches initiales de documents écrits.	

	La première phase du projet se déroulera sans accès au nuage SharePoint du ministère. Ainsi, toute la documentation utilisée par l'équipe proviendra exclusivement d'Internet, notamment des sites web gouvernementaux, des organismes publics et des institutions offrant un libre accès à l'information.	
Date de début du projet	• Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	
Durée prévue du projet (ou autres informations temporelles pertinentes)	Cliquez ici pour entrer du texte.	
Le projet implique des renseignements personnels.	Oui ☒	Non ☐
Si oui, veuillez inscrire les renseignements personnels impliqués par ce projet? La phase 1 n'implique pas de renseignements personnels. Dans le cadre de l'expérimentation, l'utilisation de Copilot pourrait être élargie pour tester certaines fonctions exercées par des professionnels comme l'utilisation d'une grille d'analyse pour aider à ressortir les éléments des mémoires issus des universités. L'objectif est d'en faire un résumé/synthèse. Dans ce contexte, Copilot utiliserait la grille et l'expérimentation permettrait de valider sa capacité à ressortir les éléments et effectuer cette tâche. À noter que ces mémoires ne sont pas tous encore rendus publics. De plus, les verbatims produits lors des assemblées seront utilisés par Copilot afin de valider sa capacité à faire ressortir les éléments thématiques présents dans les verbatim. À noter que les verbatim sont de l'information disponible au public. La phase 2 donnera accès au nuage SharePoint du ministère. Ainsi, à cette phase, les renseignements personnels impliqués dans ce projet peuvent être de nature multiple. Il pourrait s'agir, par exemple, de renseignements personnels de l'utilisateur de la licence, ou encore de renseignements personnels de collègues de travail, de citoyens, de clients ou de partenaires. Une licence Copilot est octroyée à chacun des utilisateurs identifiés. Sa configuration fait en sorte que Copilot aura accès à tous les outils et répertoires auxquels a accès l'utilisateur : répertoires communs k, Teams, bases de données, outils, boîtes courriels personnelles ou partagées, One Drive personnel, bureau, etc. Ainsi, Copilot aura accès à l'ensemble des renseignements (personnels ou non) disponibles dans ces outils et de la suite office de l'utilisateur.		

Compléter la section suivante uniquement si le projet implique des renseignements personnels.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE						
Le projet implique la réalisation obligatoire d'une EFVP en vertu d'une loi.		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒	☐
Oui	Non					
☒	☐					
Si oui , indiquer la loi concernée ainsi que le ou les articles applicables VOIR LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT, SECTION 1		Acquisition, développement ou refonte d'un système d'information ou de prestation électronique de services, Loi sur l'accès, art. 63.5				
Statut de ce rapport	☒ Nouveau ☐ Modification d'un rapport existant – préciser : <i>Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</i>					
Dans le cadre de cette évaluation, le projet, ses objectifs et sa portée ont été définis .		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 1</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 1	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 1	☐					
L' inventaire des renseignements personnels et leur cartographie ont été réalisés.		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☐ cf. section 2</td> <td>☒</td> </tr> </table>	Oui	Non	☐ cf. section 2	☒
Oui	Non					
☐ cf. section 2	☒					
L'ampleur de l' évaluation est proportionnelle à la sensibilité des renseignements personnels impliqués dans le projet, à la finalité de leur utilisation, à leur quantité à leur répartition , à leur support .		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 2</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 2	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 2	☐					
Les acteurs pertinents ont été impliqués dans l'évaluation et les rôles et les responsabilités de chacun ont été précisés.		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 3</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 3	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 3	☐					
L'organisation s'est assurée de respecter les obligations et les principes de protection de renseignements personnels .		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 4</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 4	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 4	☐					
L'organisation a identifié les risques à la vie privée engendrés par le projet, ciblé leurs causes et évalué leur probabilité et leurs conséquences potentielles .		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 5</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 5	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 5	☐					
L'organisation a prévu des stratégies pour éviter ou réduire ces risques efficacement.		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 5</td> <td>☐</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 5	☐
Oui	Non					
☒ cf. section 5	☐					
Des mécanismes de suivi de l'évaluation ont été mis en place.		<table border="1"> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> <tr> <td>☒ cf. section 6</td> <td>☒</td> </tr> </table>	Oui	Non	☒ cf. section 6	☒
Oui	Non					
☒ cf. section 6	☒					

Recommandation de la Direction de l'accès à l'information et des plaintes (DAIP)
Dans le cadre de ce projet d'expérimentation, même si la première phase du projet se déroulera sans accès au nuage SharePoint du ministère et que toute la documentation utilisée par l'équipe proviendra exclusivement d'Internet, notamment des sites web gouvernementaux, des organismes publics et des institutions offrant un libre accès à l'information, il demeure possible que Copilot effectue des recherches

dans la suite office de l'utilisateurs afin de répondre à différentes demandes ou requêtes. Des renseignements personnels pourraient être manipulés par cet outil puisqu'il aura accès à l'ensemble de la suite office de l'utilisateur.

Ainsi, il existe un risque qu'un renseignement personnel ou confidentiel apparaisse dans le résumé d'information suggéré par Copilot puisque la recherche s'étendra de la boîte courriel Outlook de l'utilisateur, à son OneDrive ou tout autre environnement paramétré pour les besoins du projet.

Considérant ceci, il est essentiel de sensibiliser les utilisateurs. Les informations manipulées par l'intelligence artificielle et les propositions issues de celle-ci ne doivent pas être utilisées intégralement. Les utilisateurs devront vérifier le contenu et faire preuve de discernement.

Ainsi, nous recommandons de faire signer un document d'engagement à la responsabilité par les utilisateurs lors de l'attribution d'une licence. Ce document pourrait faire mention des bonnes pratiques à adopter par exemple :

- Valider l'exactitude des informations générées par Copilot
- S'assurer de ne pas communiquer ou utiliser des informations personnelles ou confidentielles recueillies par Copilot.

De plus, nous suggérons de vous assurer que les droits d'accès conférés aux utilisateurs impliqués dans ce projet sont conformes afin d'éviter que l'outil consulte des renseignements auxquels l'utilisateur ne devrait pas avoir accès. L'utilisation de Copilot pourrait permettre de cibler des failles à ces droits d'accès.

Si des mesures de paramétrage existent afin d'encadrer la recherche de cet outil, nous suggérons que celles-ci soient adaptées au besoin du projet d'expérimentation.

Finalement, si des changements au projet surviennent, nous vous invitons à consulter l'équipe de protection des renseignements personnels afin de réviser cette recommandation.

PÔLE D'EXPERTISE EN FORMATION À DISTANCE

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

[Nom de l'organisation]

Date du document : 13 février 2024

Dernière révision : 1er mars 2024

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION		
Nom du responsable	Kareen Dostie	
Titre et/ou responsabilité	Conseillère en protection des renseignements personnels	
Direction et/ou service	Direction de l'accès à l'information et des plaintes	
Coordonnées	Protection-renseignements-personnels@education.gouv.qc.ca	
AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ÉVALUATION		
Nom	Titre	Organisation
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>	<i>Cliquez ici pour entrer du texte.</i>
DESCRIPTION DU PROJET		
Description sommaire	Collecte par un mandataire pour offrir un service (Obtenir du soutien, Proposer une ressource éducative numérique, Devenir un collaborateur)	
Date de début du projet	<i>Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.</i>	
Durée prévue du projet (ou autres informations temporelles pertinentes)	v	
Le projet implique des renseignements personnels.	Oui	Non
	☒	☐
Si oui, veuillez inscrire les renseignements personnels impliqués par ce projet?		
Nom complet de l'auteur d'une ressource éducative, Nom complet des enseignants, courriel, Titre professionnel, Nom de l'établissement d'enseignement, contexte pour la demande de soutien en formation à distance. Nom des participants à une table d'échange et leur titre, conseiller pédagogique dédié au pôle, nom de l'auteur d'une ressource éducative.		

Commenté [A1]: Svp, compléter cette section

Commenté [A2]: Inscrire la date

Compléter la section suivante uniquement si le projet implique des renseignements personnels.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE			
Le projet implique la réalisation obligatoire d'une EFVP en vertu d'une loi.		Oui ☒	Non ☐
Si oui , indiquer la loi concernée ainsi que le ou les articles applicables VOIR LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT, SECTION 1		Acquisition, développement ou refonte d'un système d'information ou de prestation électronique de services, Loi sur l'accès, art. 63.5	
Statut de ce rapport	☒ Nouveau	☐ Modification d'un rapport existant – préciser : <i>Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</i>	
Dans le cadre de cette évaluation, le projet, ses objectifs et sa portée ont été définis .		Oui ☒ cf. section 1	Non ☐
L' inventaire des renseignements personnels et leur cartographie ont été réalisés.		Oui ☒ cf. section 2	Non ☐
L'ampleur de l' évaluation est proportionnelle à la sensibilité des renseignements personnels impliqués dans le projet, à la finalité de leur utilisation, à leur quantité à leur répartition , à leur support .		Oui ☒ cf. section 2	Non ☐
Les acteurs pertinents ont été impliqués dans l'évaluation et les rôles et les responsabilités de chacun ont été précisés.		Oui ☒ cf. section 3	Non ☐
L'organisation s'est assurée de respecter les obligations et les principes de protection de renseignements personnels .		Oui ☒ cf. section 4	Non ☐
L'organisation a identifié les risques à la vie privée engendrés par le projet, ciblé leurs causes et évalué leur probabilité et leurs conséquences potentielles .		Oui ☒ cf. section 5	Non ☐
L'organisation a prévu des stratégies pour éviter ou réduire ces risques efficacement.		Oui ☒ cf. section 5	Non ☐
Des mécanismes de suivi de l'évaluation ont été mis en place.		Oui ☒ cf. section 6	Non ☐

Recommandation de la Direction de l'accès à l'information et des plaintes (DAIP)
Pour ce projet, l'évaluation démontre que les renseignements d'identification impliqués dans la collecte sont essentiellement de nature professionnelle. Le niveau de sensibilité est faible.
La collecte de renseignement est effectuée par des formulaires qui ont été validés par la DAIP. Les renseignements demandés sont nécessaires et il n'y a pas de collecte excessive. La conservation des renseignements est limitée à un an. Le niveau de risque pour les personnes visées est jugé faible. Les personnes qui utiliseront le site et fourniront les renseignements sont avisées des raisons pour lesquels ils

doivent remplir le formulaire et fournir les renseignements. Le prestataire de service qui entretient le site est encadré par différente clause contractuelle.

La mise en place de ce site apporte plusieurs avantages tant pour les élèves que pour les enseignements ou autres professionnels. Ce site permet un partage d'expertise simple et accessible. Il permet également au personnel enseignement de se développer en matière de formation à distance et de ainsi en plus de bonifier l'offre de service d'améliorer la qualité des formations offertes.

Considérant ce qui est cité précédemment, les avantages du projet sont plus élevés que le risque d'atteinte à la vie privée.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).